

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber: Le messenger suisse de France
Band: 14 (1968)
Heft: 10

Artikel: Capitalisme populaire
Autor: R.A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il résulte de ce qui précède que la différence en faveur de la France entre le total des ventes en Suisse et le total de ses achats s'est élevé en 1967 à 1 milliard 332 millions de francs français.

Capitalisme populaire

La critique du système financier, bancaire, « capitaliste » helvétique est devenue un peu partout, mais surtout parmi les porte-parole de la gauche de tous les pays — et même en Suisse — un lieu commun. Elle rebondit chaque fois que, par suite d'une crise nationale ou internationale, ou de mesures fiscales comme celles dont est menacé le régime des successions en France, les fonds se réfugient en abondance à Genève, à Bâle et à Zurich.

Mais on prend généralement soin de passer sous silence les raisons profondes de la solidité de ce système. On néglige le fait qu'il repose dans une large mesure sur l'épargne bancaire traditionnelle. Ce qui est plus frappant encore, c'est que la masse de cette épargne provient non pas d'une minorité de richissimes dépositaires, mais d'un très grand nombre d'épargnants appartenant aux couches les plus larges de la population.

En outre, l'épargne bancaire traditionnelle a pris au cours des cinq dernières années un essor considérable en Suisse, malgré la concurrence d'autres formes d'épargne : actions, fonds de placement, assurances privées et publiques. C'est ainsi que les fonds d'épargne confiés aux banques se sont accrus pendant cette période de 56 %, pour atteindre 47,3 milliards de francs. Pendant ce temps, le revenu national a augmenté de 47 % et la consommation privée de 44 %. En 1967, 11,6 % de tous les revenus disponibles en Suisse sont parvenus aux banques sous forme de dépôts d'épargne et d'obligations de caisse, contre 7,8 % seulement en 1963.

Cela dénote non seulement une large confiance dans l'épargne bancaire, mais aussi une grande sagesse des salariés qui, bénéficiant d'une part croissante du revenu national (elle atteint 64 % de ce dernier), en ont investi le profit dans cette forme d'épargne. En 1967, d'ailleurs, la progression de l'épargne bancaire fut la plus élevée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Autre constatation, plus spectaculaire encore : il y avait, à fin 1966, cent quarante-huit livrets d'épargne, carnets de dépôts et de placement pour cent habitants ! Plus de livrets que de Suisses ! Aucun pays au monde ne peut aligner pareils chiffres. Plus de 90 % des fonds placés sur ces livrets et carnets émanent de personnes privées ; 80 % des livrets d'épargne sont d'un montant inférieur à 5.000 francs, ce qui illustre bien le caractère de l'épargne suisse, base de départ d'un véritable « capitalisme populaire ».

R. A.

(Feuille d'Avis de Neuchâtel).

ECONOMIE ET FINANCES HARO SUR LES BANQUES SUISSES

(C.P.S.). L'Association suisse des banquiers voue une grande attention aux critiques que la presse américaine et européenne dirige sporadiquement contre la Suisse comme place financière internationale et contre nos banques. Les lecteurs familiarisés avec les institutions suisses reconnaissent en général facilement qu'il s'agit d'attaques fondées sur des malentendus ou sur des intentions polémiques. Mais ces critiques sont de nature à discréditer les banques suisses auprès d'un public moins bien informé.

Dans son récent rapport, l'Association suisse des banquiers estime avec raison qu'à la longue ces critiques peuvent être dangereuses, car elles minent la confiance portée à nos banques, déclenchent des attaques contre notre pays et nuisent à sa position dans des négociations internationales. Il y a lieu de craindre surtout les préjudices que pourrait subir notre situation de centre financier international, dont toute notre économie tire profit.

Les banques suisses s'efforcent de réfuter les accusations infondées portées contre elles par ces publications. A cette fin, l'Association suisse des banquiers diffuse des articles et des informations sur les banques suisses et le secret bancaire, souvent mal interprété par la presse mondiale. En outre, elle entretient d'étroits contacts avec nos représentations diplomatiques ainsi qu'avec les organisations suisses de l'étranger et favorise la présentation d'exposés et de conférences de presse par des banquiers suisses sur des places financières étrangères. Il est indispensable aussi que les journalistes financiers étrangers reçoivent une documentation objective sur nos problèmes. Tous les aspects des activités nationales et internationales de nos banques leur ont été présentés en décembre dernier au cours d'un colloque réuni à Zurich.

Mais il est également important, pour prévenir les critiques, que les banquiers suisses fassent preuve du plus grand sens des responsabilités lorsqu'ils sont en contact avec l'étranger et qu'ils s'abstiennent, dans leurs affaires et leur propagande, de tout acte qui pourrait soulever des critiques étrangères contre notre place financière. Au début de l'été 1967, l'Association suisse des banquiers a adressé une fois de plus des recommandations en ce sens aux banques engagées dans les opérations internationales.

125 ANS DE TIMBRES-POSTE SUISSES

Il y a 125 ans cette année que les premiers timbres-poste ont fait leur apparition dans notre pays. Le 1^{er} mars 1843, Zurich fut le premier canton suisse et aussi la première administration postale du continent européen à émettre le « 4 » et le « 6 » de Zurich. Genève suivit le 1^{er} octobre de la même année avec le « double de Genève ». Très apprécié des philatélistes. Au début, l'emploi de timbres pour affranchir les envois postaux ne fut guère prisé du public. Ce n'est que beaucoup plus tard que le timbre-poste devint un auxiliaire indispensable du service postal. Aujourd'hui, il remplit encore d'autres tâches dans le domaine de la propagande et de la récolte de fonds en faveur d'œuvres sociales et culturelles. Comme pièce de collection, il jouit d'une faveur croissante.